

Bassin du Gardon d'Alès

Zonage réglementaire

Commune de **SAINTE-CECILE-D'ANDORGE**


Fond de plan : Cadastre de la commune

- F-U = zone urbanisée inondable par un aléa fort
- F-Uc = zone de centre urbain inondable par un aléa fort
- F-Ud = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa fort
- M-U = zone urbanisée inondable par un aléa modéré
- M-Uc = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa modéré
- N-U et N-Ud = zone non urbanisée inondable par un aléa fort ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa fort
- N-Uc et N-Ud = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa modéré
- R-U = zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
- R-Uc = zone urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé

Limite communale
Profil en travers

29/09/2010 Révisé par L. Drouot - Dessiné par Philippe Lanier - Chargé d'études
Modifications

Échelle : 1 / 5 000
ME 04 06 26
GINGER ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES
17 rue de Figeac - CS2003
3400 Montpellier Cedex 2



SAINTE-CECILE-D'ANDORGE